

COMMISSION PARTICULIERE DE DEBAT  
PUBLIC ERIDAN  
48 Rue Joseph Vernet  
84000 AVIGNON  
Aix-en-Provence, le 27 octobre 2009



Objet : Projet Eridan

Madame, Monsieur,

L'UNICEM - Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux qui regroupe des industries extractives (carrières), les producteurs de Béton Prêt à l'Emploi... - s'intéresse de très peu aux grands travaux et en particulier à leur approvisionnement en matériaux ainsi qu'à la gestion des excédents de terrassement.

Cette préoccupation majeure de nos professionnels a d'ailleurs été traduite par l'Administration dans les schémas départementaux des carrières et plus particulièrement dans celui des Bouches-du-Rhône qui a introduit dans le chapitre « grands travaux » la nécessité d'une concertation entre les maîtres d'ouvrages, les services de l'état et les carriers.

Dans le cadre du tracé du Gazoduc ERIDAN reliant St Martin de Crau (13) à St Avit dans la Drome, nous souhaiterions prendre contact avec GRT Gaz afin d'engager cette concertation et avoir les informations le plus en amont possible.

Pourriez-vous nous communiquer les coordonnées de la personne à contacter ?

Vous en remerciant par avance, veuillez agréer, nos sincères salutations.

Marie-José ZORPI  
Secrétaire Général de l'UNICEM PACAC